

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.24.2016

Page 1 sur 9

Acide maléique

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Acide maléique

Code produit : S25415

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :
États-Unis

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road
Hanover
PA 17331
(717) 632-1291

Fournisseur :
États-Unis

Fisher Science Education
6771 Silver Crest Road
Nazareth
PA 18064
800 955-1177

Ligne d'urgence :

États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation des yeux, catégorie 2A

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Toxicité aiguë (dermique), catégorie 4

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, irritation respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H317 Peut causer une réaction allergique de la peau.

H315 Provoque une irritation de la peau.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H312 Nocif en contact avec la peau.

H335 Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.24.2016

Page 2 sur 9

Acide maléique

Déclarations de mise en garde :

- P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
- P264 Bien se laver la peau après utilisation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
- P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.
- P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P302+P352+P312 If on skin: Wash with soap and water. Call a poison center or doctor/physician if you feel unwell.
- P304+P340+P312 En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé.
- P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 110-16-7	Acide maléique	100

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Après un contact avec la peau :

Laver la zone avec du savon et à l'eau
Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes
Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage
Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude

Après ingestion :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.24.2016

Page 3 sur 9

Acide maléique

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.24.2016

Page 4 sur 9

Acide maléique

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Solide blanc
Odeur :	Faible odeur de thé
Seuil d'odeur :	Non disponible
Valeur pH :	1,3 (10% solution aqueuse)
Point de fusion / point de congélation :	138,5 °C
Point/intervalle d'ébullition :	135 °C
Point d'éclair :	Non disponible
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.24.2016

Page 5 sur 9

Acide maléique

Limite d'explosion inférieure :	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	4 (Air =1)
Densité :	Non disponible
Densité relative :	1,59 (eau=1)
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible
Température d'autoinflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	>135 °C
Viscosité dynamique :	Non disponible
Viscosité cinématique :	Non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Aucun connu.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Nocif en cas d'ingestion Nocif en contact avec la peau

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Acide maléique	orale	DL50 - Rat : 708 mg/Kg
	dermique	DL50 - Lapin : 1560 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Provoque une irritation cutanée

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
-----	----------

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.24.2016

Page 6 sur 9

Acide maléique

Nom	Résultat
Acide maléique	Provoque une irritation de la peau.

Dommmages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Provoque une grave irritation des yeux

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Acide maléique	Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Peut causer une réaction cutanée allergique

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Acide maléique	Peut causer une réaction allergique de la peau.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Acide maléique	Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.24.2016

Page 7 sur 9

Acide maléique

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.


SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN 3261
Nom d'expédition approprié UN	Solide corrosif, acide, organique, N.S.A. (Acide maléique)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)


Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015


Date de préparation initiale : 10.24.2016

Page 8 sur 9

Acide maléique

N° UN	UN 3261
Nom d'expédition approprié UN	Solide corrosif, acide, organique, N.S.A. (Acide maléique)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN 3261
Nom d'expédition approprié UN	Solide corrosif, acide, organique, N.S.A. (Acide maléique)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

110-16-7	Acide maléique	répertorié
----------	----------------	------------

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 10.24.2016

Page 9 sur 9

Acide maléique

manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 2-0-0

HMIS : 2-0-0

Date de préparation initiale : 10.24.2016

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit